Ouvrier en pose de menuiseries

RÉF | 4857

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Métiers visés :
Ouvrier en pose de menuiseries

Programme

Formation pratique en atelier et sur chantiers :

- Pose de châssis, de planchers, de parquets, de faux plafonds
- Ferraillage et pose de portes d'intérieur ou d'extérieur
- Réalisation de cloisons légères
- Usinage et pose d'escaliers droits
- Techniques de manipulation de machines lourdes
- Lecture de plans. Rédaction de bordereaux ou bons de commande.
- Mesures de sécurité

Stage d'1 mois en entreprise après la formation

Certification(s) visée(s)

Certification en constructeur ou monteur en menuiseries d'intérieurs

Type de formation

Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

6 mois

Horaire

en journée 08h00 - 16h00 temps plein

Début

22 avril 2024 1 fois par an

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Être inscrit(e) auprès d'Actiris

Connaître

- Avoir une connaissance orale et écrite suffisante en français pour suivre les cours.
- **Avoir suivi une préformation en menuiserie ou avoir une première expérience professionnelle probante en menuiserie**.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Assistez à une séance d'information. Pour vous y inscrire veuillez contacter l'asbl: via le formulaire en ligne, par téléphone au numéro 02/217.48.70 ou au 02/217.24.62 du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h00, par mail: secretariat@boulotasbl.be

Organisme

Boulot
Rue Fransman 131
1020 Bruxelles
Tél: 02 217 48 70
http://www.boulotasbl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation